



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

Rapport d'activité

2022-2023



Chères artisanes, Chers artisans,

Les années 2022 et 2023 ont été une période charnière pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Nouvelle-Calédonie. Elles ont notamment vu l'élection d'un nouveau Bureau et d'une nouvelle présidence, portée par une volonté forte des élus de l'Assemblée Générale d'engager un changement.

En s'appuyant sur un plan d'actions ambitieux, la nouvelle mandature a œuvré tout au long de ces deux années, en vue de :

- faire de la CMA-NC un acteur incontournable de la vie économique calédonienne,
- proposer des formations d'avenir tournées vers de nouveaux métiers et les nouvelles technologies,
- valoriser l'image de l'artisan et de l'artisanat comme voie de succès,
- gagner en notoriété et influence,
- moderniser le fonctionnement interne de la Chambre.

Une transformation nécessaire au regard de la situation économique des artisans. Le stock d'entreprises artisanales a ainsi baissé significativement, passant en dessous des seuils de 2019. L'optimisme des artisans quant à l'avenir a également connu un recul au vu du contexte économique général et l'incertitude politique. La crise du secteur du nickel, l'inflation des prix énergétiques, et la crise liée à la guerre en Ukraine, en sortie de crise sanitaire Covid, a durement frappé l'ensemble des métiers artisanaux. Le secteur du Bâtiment a été le plus touché, avec les difficultés des finances publiques et la hausse des prix des matériaux de construction.

Dans ce contexte, et pour répondre au mieux aux besoins de ses ressortissants, les élus ont procédé à une transformation interne, tout en déployant de nouveaux outils d'appui et accompagnement. Deux fonds ont ainsi été créés, pour soutenir les entreprises dans leur embauche d'alternants et leurs actions de formation. Les actions de promotion de l'artisanat et de communication autour des services de la CMA-NC ont été accrues, notamment par une présence renforcée aux foires, de Bourail et Koumac notamment, et par l'organisation d'une Semaine de l'Artisanat et de nouveaux salons. Des nouveaux canaux d'informations et conseils ont été développés avec les Rendez-vous entre pro qui nous ont permis de toucher plus d'artisans. Une rénovation du CFA a été engagée, tant dans ses infrastructures que dans ses méthodes pédagogiques, pour faciliter l'acquisition et la transmission des métiers artisanaux.

Toutes ces actions et bien plus, répertoriées dans ce rapport d'activité, ont été possibles grâce à l'engagement et la détermination des élus et des collaborateurs de la CMA-NC.

Malheureusement, à l'heure où j'écris ces lignes, la Nouvelle-Calédonie et ses artisans font face à une situation inédite et d'une gravité extrême. La CMA-NC saura répondre à ces nouveaux enjeux et se projette déjà vers l'avenir afin de pérenniser le tissu artisanal, crucial pour la vivacité de l'économie calédonienne.

Elizabeth RIVIÈRE
La Présidente

Chiffres clés globaux 2022-2023 :

11 193

Ressortissants
au 31 décembre 2023

3 035

**Ressortissants
accompagnés en moyenne
par an**

1478

**Stagiaires
inscrits en
formation
continue**

1 763

**Exposants aux salons
organisés par la Maison
des artisans**

118 850

**Visiteurs des salons
organisés par la Maison
des artisans**

9

**Sites de la
CMA-NC**

323

**Alternants
inscrits en
1^{re} année**

**Salariés à la
CMA- NC**

72 en 2022

76 en 2023

Introduction

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Nouvelle-Calédonie est un établissement public administratif qui bénéficie d'une autonomie administrative et financière.

La CMA-NC assure un rôle général d'appui, d'accompagnement, de formation, d'assistance et de conseil auprès des artisans. Elle a également une fonction de représentation des intérêts du monde artisanal auprès des pouvoirs publics.

La CMA-NC intervient sur tout le territoire de la Nouvelle-Calédonie, notamment par ses différents sites, à Nouméa, Dumbéa, La Foa, Koné, Koumac et Poindimié.

Au bénéfice des entreprises artisanales calédoniennes, ces missions consistent en :

- L'accompagnement et l'appui : Déploiement des services d'information, d'accompagnement et de conseil ; réalisation des formalités d'inscription, de modification et de radiation ; prestations de comptabilité, d'établissement des déclarations fiscales, et de gestion des ressources humaines.

- La formation et la montée en compétence : Organisation de formations professionnelles certifiantes en parcours d'alternance, insertion professionnelle des alternants dans les métiers artisanaux ; développement des compétences par la formation continue et la validation des acquis de l'expérience.

- La promotion et la communication : Mise en lumière des services et activités de la CMA-NC ; promotion et valorisation des métiers et produits artisanaux.

- La représentation et l'étude : Emission d'avis et propositions en faveur des intérêts des entreprises ; production de diagnostics sectoriels, en vue de projets structurants de filières artisanales.

- La gestion des moyens alloués : Gestion des moyens financiers, des ressources humaines, des bâtiments et des équipements nécessaires aux activités de la CMA-NC.

Sommaire

1. LES ÉLUS

-Les élus.....	p.5
-Les moments marquants.....	p.6

2. ACCOMPAGNEMENT ET APPUI

-Les moments marquants.....	p.10
-Les chiffres clés.....	p.13

3. FORMATION ET MONTÉE EN COMPÉTENCE

-Les moments marquants.....	p.17
-Les chiffres clés.....	p.21

4. PROMOTION ET COMMUNICATION

-Les moments marquants.....	p.23
-Les chiffres clés.....	p.28

5. REPRÉSENTATION ET ÉTUDES

-Les moments marquants.....	p.31
-Les chiffres clés.....	p.34

6. GESTION DES MOYENS ALLOUÉS

-Les moments marquants.....	p.36
-Les chiffres clés.....	p.36

1. LES ÉLUS



1. ÉLUS DU BUREAU DE LA CMA-NC

Renouvellement des membres du Bureau et élection du Président

Le 02 février 2022 l'Assemblée générale de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat a procédé au renouvellement des 8 membres du Bureau et à l'élection de son nouveau président. La CMA-NC est honorée d'accueillir Elizabeth Rivière en tant que première femme présidente depuis sa création. Un fait marquant de ce renouvellement est l'atteinte de la parité parfaite parmi les membres élus du Bureau, avec 4 femmes et 4 hommes. Cette évolution souligne notre engagement en faveur de l'égalité et de la diversité au sein de notre organisation



Elizabeth RIVIERE
Présidente



Bruno GUYADER
Vice Président



Michel PURNAMA
Trésorier



Marie-Agnès VERNIER
Trésorière adjointe



Lionel MEDEVIELLE
1^{er} Membre



Cédrik BRINON
2^e Membre



Madeleine WANAKAEN
3^e Membre



Théophile FOORD
4^e Membre

2. ÉLUS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Laurence ACITINO
Transport sanitaire et
terrestre (ambulance)



Patrick BELLENGUEZ
Entreprise de construction



Patrick CHRISTIAN
Tous travaux du bâtiment



Prescylia GODARD
Esthéticienne, prothésiste
ongulaire



Frédéric JANDOT
Rénovation de bâtiment



Marie-Laurent LE PANSE
Réalisation de tous travaux
de menuiserie / ebanisterie



René POULET
Rôtisserie



Delphine TANTI
Fabrication de tableaux
décoratifs avec
coquillages



Sandrine THULIER
Fabrication et montage
d'accumulateurs électriques



Daniel VIRAMOUTOUSSAMY
Chaudronnerie ferronnerie



Albert WEISS
Fabrication d'éléments en
métal pour le bâtiment

Les moments marquants

VISITES D'ENTREPRISES

Les élus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Nouvelle-Calédonie (CMA-NC) ont tenu à rencontrer les ressortissants du Sud, du Nord et des Îles. Ces entretiens sont indispensables pour les élus qui souhaitent porter les messages du terrain et travailler sur des propositions en faveur du développement économique artisanal. Un moment de proximité rythmé par des discussions riches au cours desquelles les entrepreneurs passionnés ont pu faire découvrir leur métier, leur entreprise, tout en partageant avec les élus consulaires leur ressenti sur la conjoncture actuelle.



3. LES CONCOURS ARTISANAUX

Ils jouent un rôle crucial dans la promotion, la valorisation et le développement des métiers artisanaux tout en soutenant les artisans dans leur parcours professionnel. La CMA-NC les organise à l'occasion des foires afin de mettre à l'honneur l'artisanat en récompensant les talents de nos artisans locaux et leur savoir-faire unique. Ces Prix encouragent l'excellence et l'innovation et permettent de faire reconnaître la qualité du travail artisanal auprès des publics. Ils offrent une visibilité médiatique aux gagnants sur nos réseaux. Les élus s'impliquent dans cette action de valorisation en composant les jurys de ces concours.



Foire de Koumac 2023,
le Concours artisanal :
La nouveauté de cette édition

Concours artisanat d'art
à la foire de Bourail en
2022 et 2023



Concours artisanal
organisé sur la Foire du
Pacifique en 2022 et 2023

4. RENCONTRES EN FRANCE

La CMA-NC membre du réseau CMA France

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Nouvelle-Calédonie appartient au réseau des CMA France qui travaille en collaboration avec leurs partenaires afin que la place de l'artisanat soit reconnue à part entière dans l'économie, aux niveaux national et européen. Les assemblées générales sont une opportunité d'enrichir nos actions pour des projets nationaux, tout en s'inspirant des solutions trouvées aux défis communs. Un partage indispensable !
Objectif pour la CMA-NC : rencontrer les acteurs du réseau de CMA France et ses homologues de l'hexagone et de l'Outre-Mer. L'occasion d'ouvrir des pistes de travail communes entre le territoire national, les collectivités ultra-marines et notre archipel, au bénéfice des alternants et artisans calédoniens.

2022 : De nombreuses rencontres et rendez-vous étaient au programme dont celle avec le président de CMA France Joël FOURNY et avec ses Services (développement durable, formation etc.). Les élus de la CMA-NC disposent ainsi d'interlocuteurs, de retours d'expérience et d'exemples d'actions intéressants pour encore mieux accompagner et soutenir l'artisanat localement.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CMA FRANCE

La Présidente, Elizabeth RIVIÈRE, accompagnée du Vice-Président Bruno GUYADER et du Directeur général Baptiste FAURE, a participé à l'Assemblée générale de CMA France à Paris en décembre 2023. Mme RIVIÈRE à gauche, aux côtés de M. Simon VAINQUEUR (Président CMA Guadeloupe et Président de la Conférence interrégionale des métiers et de l'artisanat d'outre-mer). Ce fut l'occasion de revenir sur les actions marquantes de 2023 pour le réseau des CMA et de favoriser des échanges enrichissants entre les CMA d'hexagone et d'outre-mer, partageant expériences, succès et défis.



Elizabeth RIVIÈRE, présidente de la CMA-NC avec Joël FOURNY, Président de CMA France

Assemblée Générale CMA France



Elizabeth RIVIÈRE, présidente de la CMA-NC avec Joël FOURNY, Président de CMA France et les Présidents des CMA d'outre-mer



RENCONTRES ÉCONOMIQUES DU PACIFIQUE SUD

Au ministère des outre-mer, la Représentation Patronale du Pacifique Sud (RPPS) a réuni les représentants des entreprises des territoires français du Pacifique, dont la CMA-NC. Avec les services de l'Etat, cette réunion a permis d'aborder les enjeux économiques du bassin Pacifique tels que : Défisiscalisation - Financement - Prêt garanti par l'Etat (PGE) - Intégration régionale.



ÉVÈNEMENT "IMPACT PME"

La CMA-NC a participé à l'événement Impact PME à Paris en novembre 2023. Cette journée, ouverte par la Première ministre Elisabeth BORNE, a été l'occasion de riches conférences sur des enjeux cruciaux pour les entreprises comme l'export, l'intelligence artificielle, la transmission, la transition énergétique, l'optimisation de la trésorerie ou les enjeux de la (ré)industrialisation. Un salon, clôturé par Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, qui a aussi permis de fructueuses rencontres avec Arnaud Montebourg, ancien ministre, François-Xavier Bellamy, député européen et Georges Naturel, sénateur de la Nouvelle-Calédonie.

5. RENCONTRES INSTITUTIONNELLES 2022

RENCONTRE AVEC LA DÉLÉGATION SÉNATORIALE DE LA COMMISSION DES LOIS

Dans le cadre de la mission d'information sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, une délégation sénatoriale de la Commission des lois a visité le territoire du 22 au 29 juin 2022. Cette mission avait pour objectif de discuter de l'impact du schéma institutionnel sur la prospérité du territoire et de souligner la nécessité d'une organisation institutionnelle et administrative propice au développement économique. L'objectif principal de cette rencontre était de permettre un échange constructif sur l'influence du schéma institutionnel actuel sur la prospérité économique du territoire. Les discussions ont notamment porté sur la nécessité d'avoir une organisation institutionnelle et administrative efficace pour soutenir le développement économique de la Nouvelle-Calédonie.



VISITE MINISTÉRIELLE DE BRUNO LE MAIRE

Elizabeth Rivière, présidente de la CMA-NC a pu échanger avec Bruno Le Maire, ministre de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique aux côtés des représentants du monde économique calédonien en novembre 2023. Une occasion de rappeler les problématiques et les atouts des entreprises artisanales, qui constituent le cœur du tissu économique calédonien afin qu'ils soient pris en compte dans les réflexions politiques et économiques sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie. L'impact du prêt garanti par l'Etat (PGE) sur les artisans a notamment été abordé.

LA CMA-NC EN DÉLÉGATION POUR NC ÉCO À PARIS

Une délégation de NC ÉCO représentant l'ensemble des acteurs économiques, Chambres consulaires, organisations patronales, syndicats professionnels et clusters, s'est déplacée à Paris pour défendre, au nom des acteurs économiques, une vision de l'avenir institutionnel du territoire auprès de différents interlocuteurs institutionnels. La présidente Elizabeth Rivière représente et porte la voix des artisans au sein du Groupement NC ÉCO. La délégation du groupement NC ÉCO est représentée par Mimsy Daly, présidente du Medef NC, Yann Lucien, président de la CPME, Elizabeth Rivière, David Guyenne, président de la CCI, Thibault Martelin, président de la Commission Économie et Fiscalité du Medef NC, et Arnaud Buffin, pilote du Groupe de Travail « Efficience Institutionnelle » NC ÉCO.



2. ACCOMPAGNEMENT ET APPUI



Les moments marquants

RDV ENTRE PRO



RDV ENTRE PRO

En 2023, la CMA-NC a lancé un nouveau canal d'information collective, les **RDV entre Pro**. Réunions d'information sur des thématiques plébiscitées par les artisans (aides des provinces, financement de la trésorerie, assurances indispensables, retraite des travailleurs indépendants etc...), les RDV entre Pro se sont déroulés tout au long de l'année à Nouméa (premier lundi du mois) et dans les antennes de brousse. 23 RDV entre Pro ont ainsi eu lieu, pour un total de 380 participants.

ATELIER DESIGN ARTISANS D'ART

Pour encourager la montée en compétences des artisans calédoniens, la CMA-NC, avec le soutien de la province Sud, a organisé en 2022 et 2023 des ateliers animés par le designer Jean-Baptiste Sibertin-Blanc. Ces ateliers visaient à intégrer les outils du design dans la production artisanale, à faire découvrir les tendances cosmopolites et à ouvrir de nouveaux marchés. Durant 5 jours, 20 artisans ont pu travailler sur leur projet, de l'idée à la conception, en intégrant croquis, maquettage, recherches de matériaux et de formes et mise en cohérence des objets avec le marché.

ATELIERS DESIGN



ATELIERS NUMÉRIQUES OPEN NC

Il s'agit d'**ateliers numériques** et gratuits pour les artisans, créés dans le but de booster leur activité. Ces ateliers sont proposés par OPEN-NC et animés par des experts calédoniens. Dans le cadre d'un appel à projet lancé par BPI France, OPEN-NC mène avec ses partenaires, dont la CMA-NC, des actions de sensibilisation aux usages du numérique auprès des entreprises.

Des sujets comme la géolocalisation, la rentabilité d'un e-commerce ou la cybersécurité sont proposés.

PARTICIPATION À LA BIENNALE DE LA CONSTRUCTION

La CMA-NC a participé à la 1^{ère} édition de la Biennale de la Construction qui a eu lieu en juin 2022 au Centre Culturel Tjibaou. Un événement incontournable pour tous les acteurs du bâtiment, organisé par la Direction des Achats, du Patrimoine et des Moyens du gouvernement de Nouvelle-Calédonie (DAPM), qui avait pour objectif d'imaginer les réponses à apporter face aux enjeux de la construction et du bâtiment en Nouvelle-Calédonie.



MOOC

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Savoir réaliser ou rénover des bâtiments confortables et économes en énergie

JE ME LANCE !

MOOC PEB

La CMA-NC a participé, avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et l'Agence Qualité Construction (AQC), à la création d'un MOOC portant sur la performance énergétique des bâtiments. Le MOOC est une formation en ligne, gratuite et ouverte à tous. Il permet en une heure d'obtenir des compétences de base sur un bâti durable et économe en énergie pour construire, rénover et savoir argumenter auprès de sa clientèle.

L'outil est adapté aux spécificités locales et aux besoins des entreprises artisanales. Il propose plusieurs recommandations pour les équipements et l'enveloppe du bâtiment afin qu'ils soient le moins énergivore possible.

PROSUD

PRO'SUD est une plateforme mise en place par la province Sud pour soutenir et accompagner les TPE dans leur montée en compétences. C'est un dispositif offrant un plan de professionnalisation visant les compétences comptables, administratives, managériales, logistiques, commerciales et/ou numériques. La CMA-NC, à travers sa Direction des Services aux Artisans (DSA) et son service de Formation continue (FC) à été partenaire du dispositif. Elle a donc été amenée à accompagner les chefs d'entreprises artisanales en collaboration avec la province Sud dans ce cadre.



DIGI EXPO

Les solutions et financements pour réussir la transition numérique de votre entreprise



DIGIEXPO

La CMA-NC a participé au salon DIGIEXPO afin de renseigner les artisans qui souhaitent en savoir plus sur les opportunités offertes par le digital pour leur activité. Lors de ce salon, les visiteurs purent rencontrer des experts locaux du digital : apporteurs de solutions, fournisseurs de matériel ou de logiciels, formateurs, prestataires de service web/informatique/multimédia.

La CMA-NC fut partenaire de l'évènement afin d'y présenter l'ensemble de son accompagnement gratuit au numérique, et les financements de la province Sud à la clé.

NOUMÉA WOMENS' FORUM

La CMA-NC a été activement partenaire de la 2^e édition du Nouméa Women's Forum en 2022, organisé par la province Sud. Cet événement dédié à l'entrepreneuriat au féminin a regroupé autour de la thématique «La place de la femme dans les métiers de l'artisanat» de nombreuses artisanes et porteuses de projet qui ont l'envie d'entreprendre, de développer leur business, de donner vie à leur projet. La CMA-NC a souhaité s'associer à cette édition pour consolider, accompagner, développer et dynamiser la présence des femmes dans l'artisanat à la fois comme apprenties en alternance, comme salariées ou en tant que cheffes d'entreprise.



TRAVAUX AVEC LE GUICHET ENTREPRISES

La CMA-NC œuvre en faveur de la simplification des démarches et formalités des entreprises. En sa qualité de CFE (Centre de formalités des entreprises), elle participe aux travaux pilotés par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en faveur de la dématérialisation des démarches administratives, notamment par le biais du site Guichet Entreprises.

Ce téléservice vise à simplifier les démarches liées à la création et à la cessation d'activité d'une entreprise, en permettant aux usagers établis en Nouvelle-Calédonie de transmettre par un point d'entrée unique leur dossier correspondant.



CIRCUITPRO
La plateforme professionnelle d'échanges 100 % locale !
Vous êtes un entrepreneur, un artisan ou une association ?
Vous pouvez désormais échanger des biens ou des services...100 % gagnant-gagnant !
Consultez les annonces déjà en ligne sur www.circuitpro.nc
CCI CMA

CIRCUIT PRO

La CMA-NC et la CCI-NC ont créé ensemble, cette plateforme d'échange gratuite pour les entreprises et associations, où les professionnels peuvent donner, vendre, ou acheter du matériel et mutualiser leurs ressources.

Cet espace a pour but de lutter contre le gaspillage et renforcer les performances économiques des entreprises.

CRÉATION D'UN FONDS DE FINANCEMENT DE LA FORMATION DES ARTISANS (3FA)

En juin 2023, la CMA-NC a créé le Fonds de financement de la formation des artisans (3FA). Ce fonds a pour objet de soutenir les chefs d'entreprise artisanales dans leur montée en compétence en participant au financement de leurs actions de formation professionnelle continue.

Les bénéficiaires de cette aide sont les dirigeants d'entreprises artisanales immatriculées au Répertoire des métiers et affiliés au RUAMM en tant que travailleurs actifs non-salariés. Chaque bénéficiaire peut solliciter le 3FA d'un montant maximum annuel de 60 000 F.

La prise en charge financière de l'action de formation par le 3FA est plafonnée à 50% du montant restant à la charge du bénéficiaire. Le chef d'entreprise peut solliciter cette aide pour le financement d'actions de formation professionnelles continues dont il a bénéficié personnellement.

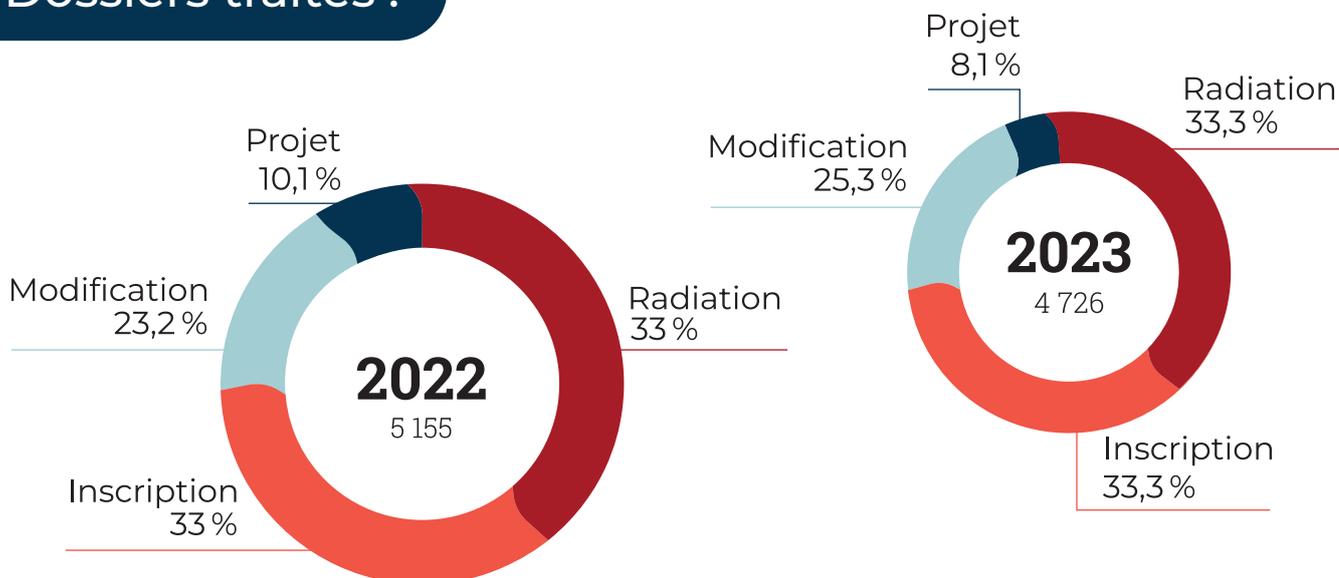


Les chiffres clés

1. FORMALITÉS

Les Centres de Formalités des Entreprises (CFE) de la CMA-NC accueillent les ressortissants pour les mises à jour et modifications concernant leurs entreprises.

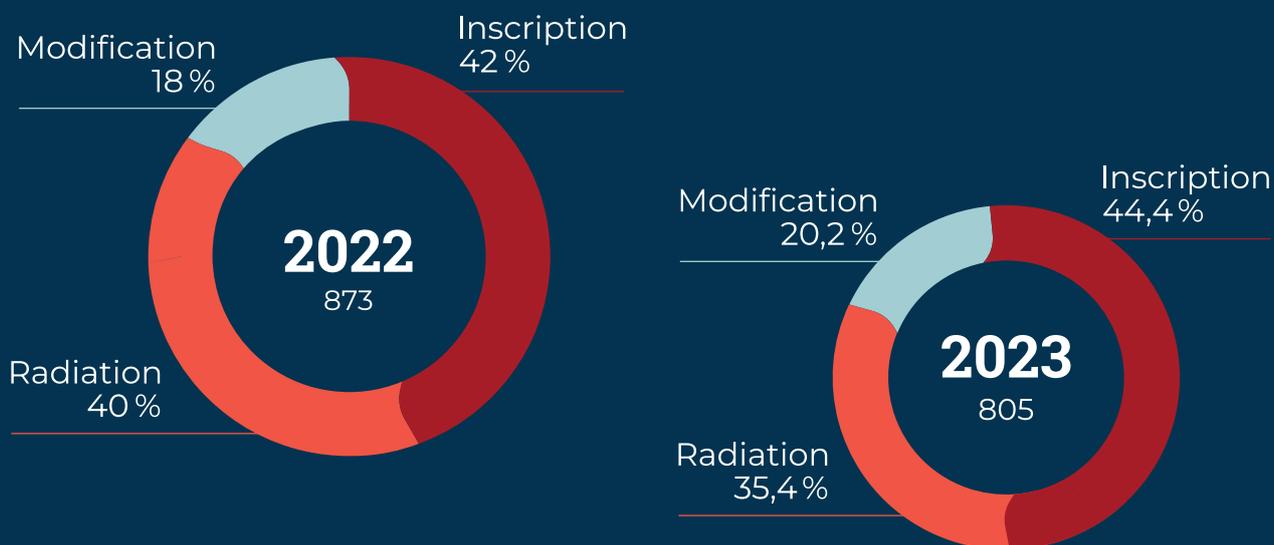
Dossiers traités :



2022 Parmi les **5 155 dossiers** traités, **17 % des formalités** ont été effectuées via le guichet entreprises en ligne.

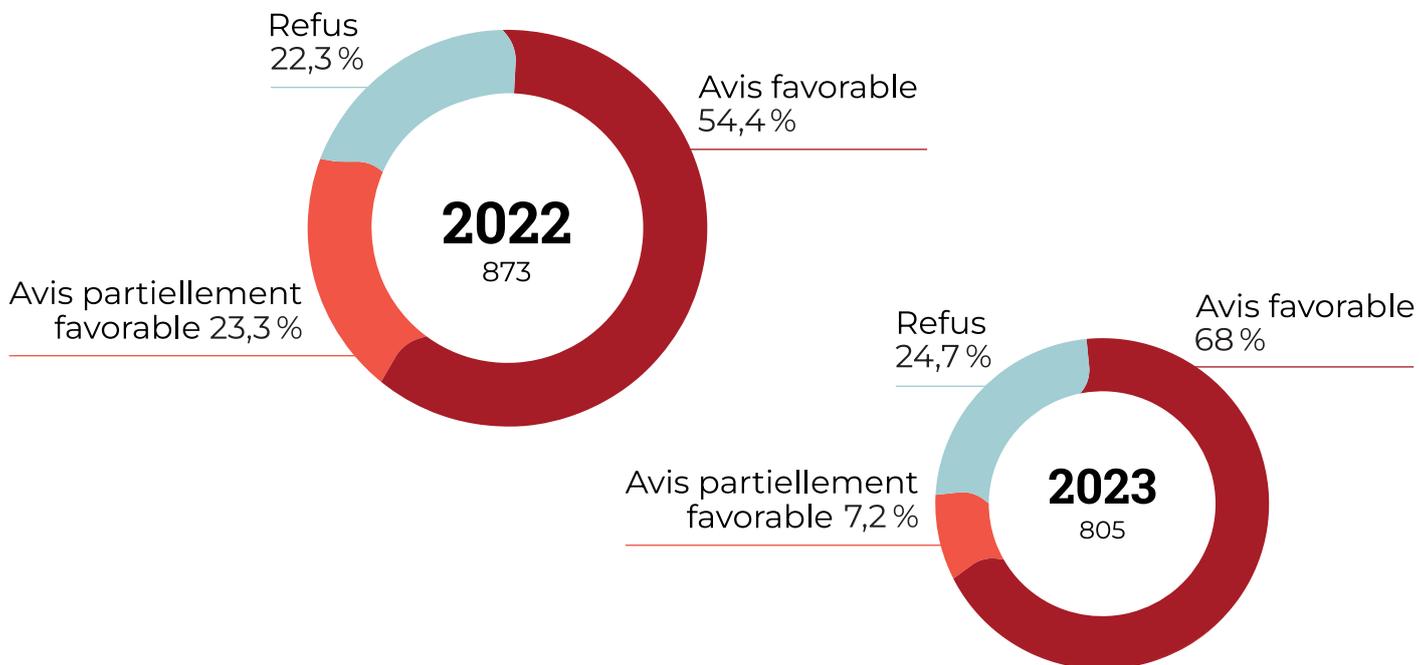
2023 Parmi les **4 726 dossiers** traités, **17 % des formalités** ont été effectuées via le guichet entreprises en ligne.

Dossiers GUICHET ENTREPRISES traités :



Dossiers «RCNC» traités :

Depuis octobre 2020, le Référentiel de la construction en Nouvelle-Calédonie (RCNC) exige que les professionnels du bâtiment justifient de leurs qualifications (diplôme ou expérience) pour créer ou modifier leur entreprise dans ce secteur. La CMA-NC se charge d'effectuer ce contrôle.



2022 Parmi les **22.3 % de refus**, **9 %** ont fait une demande de saisine auprès de la CTQ*, dont **63 %** ont reçu un avis favorable.

2023 Parmi les **24.7 % de refus**, **35 %** ont fait une demande de saisine auprès de la CTQ*, dont **68 %** ont reçu un avis favorable.

*Comité technique de qualifications

2. ACCOMPAGNEMENT

Récapitulatif

2022

5 418
Contacts

2 982*
Personnes uniques

*Soit 16% des artisans de Nouvelle-Calédonie

3 095*
Entretiens individuels

*Soit 1 837 personnes uniques

2023

5 536
Contacts

3 089*
Personnes uniques

*Soit 18% des artisans de Nouvelle-Calédonie

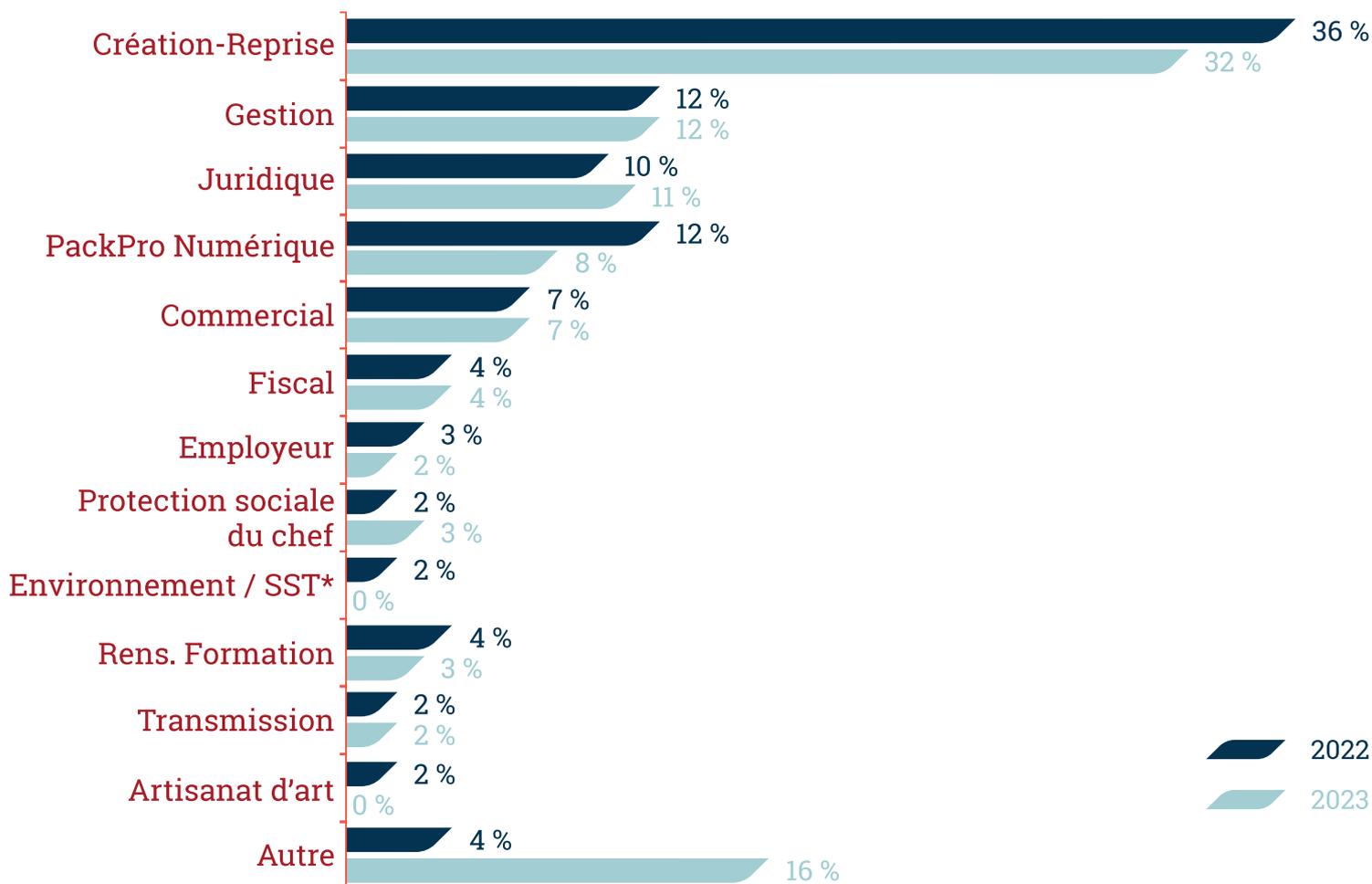
3 258*
Entretiens individuels

*Soit 2 051 personnes uniques

Les **personnes uniques** sont le nombre de personnes différentes ayant reçu un accompagnement individuel, sachant qu'une même personne peut bénéficier de plusieurs entretiens.

Les **entretiens individuels** représentent le nombre total de rencontres individuelles.

Répartition par motifs des assistances techniques :



*Santé Sécurité au Travail

3. GECESMET, CENTRE DE GESTION DES MÉTIERS

Nombre d'entreprises adhérentes accompagnées en comptabilité et gestion des ressources humaines (Bilans, déclarations fiscales et sociales, fiches de paie, etc.)

2022 203

2023 102

3. FORMATION ET MONTÉE EN COMPÉTENCES



Les moments marquants



CÉRÉMONIE DES LAURÉATS DE L'ALTERNANCE

En 2022 et 2023, se sont tenus les 13^e et 14^e cérémonies des « Lauréats de l'alternance » au Centre Culturel Tjibaou en présence de 400 personnes : jeunes, familles, tuteurs, formateurs et institutionnels. Cet événement vient célébrer les réussites de la formation par alternance du CFA (Centre de formation de l'artisanat). Durant cette soirée, les alternants se voient remettre une attestation de réussite de leur parcours d'alternance. Par ailleurs, des « Trophées de l'alternance » récompensent 3 diplômés pour l'excellence de l'ensemble de leur parcours de formation au sein du CFA aussi bien qu'en entreprise. Des Prix du mérite sont remis à 3 diplômés parmi 10 nommés, pour les féliciter de leur ténacité malgré les embûches, parce que le chemin parcouru est aussi important que le but à atteindre.

UNE SOLUTION D'HÉBERGEMENT POUR LES ALTERNANTS AVEC LA SIC

Pour répondre aux difficultés d'hébergement pendant la semaine de formation au sein du Centre de Formation de l'Artisanat sur Nouville, la CMA-NC a tissé un partenariat avec la SIC pour proposer des solutions d'hébergement à celles et ceux qui résident en dehors de l'agglomération de Nouméa.

Une bonne nouvelle pour assurer la pérennité du parcours de formation, tant les difficultés d'hébergement des alternants durant leur temps de formation au CFA ont été identifiés de longue date comme des freins à leur réussite.



SECTION MÉTIERS RARES CAP CARROSSERIE OU FLEURISTE

A la rentrée 2023, le Centre de formation de l'artisanat (CFA), a innové en ouvrant une section dite « métiers-rares ».

Cette modalité permet de mixer dans une même section des alternants suivant un parcours de formation vers des métiers divers. Ce type de section permet de répondre aux besoins en compétences sur des métiers spécifiques dont l'étendue des débouchés ne permettrait pas d'ouvrir une section pleinement dédiée à ces activités. En 2023, une section métiers rares pour Fleuriste et Carrosserie a ainsi été ouverte.



SEMAINE DE L'ALTERNANCE

En 2022 et en 2023, comme chaque année, les trois Chambres consulaires se sont associées pour organiser la Semaine de l'alternance.

Cet événement promeut et valorise un cursus diplômant qui a largement fait ses preuves et offre aux apprenants, jeunes et moins jeunes, une véritable voie de réussite et d'insertion professionnelle et sociale.

Cette semaine est marquée par des moments d'échanges et d'information partout en Nouvelle-Calédonie, dont notamment durant le Forum de l'alternance à la mairie de Nouméa.

À l'occasion de cette semaine, le Centre de formation de l'artisanat (CFA) de la CMA-NC ouvre ses portes au public désireux d'en savoir plus sur la formation par alternance. Cette opportunité permet des rencontres et des échanges avec les alternants et les formateurs, des visites d'ateliers pour découvrir concrètement les métiers proposés.

CONVENTION AVEC LES COMPAGNONS DU DEVOIR

En octobre 2022, La CMA-NC et l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir de Nouvelle-Calédonie ont signé une convention de partenariat afin de développer globalement l'alternance et l'excellence dans les entreprises artisanales.

L'objectif de ce partenariat est de favoriser les relations entre le réseau de la Chambre de métiers et de l'artisanat et celui de l'association des Compagnons, sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, afin de faciliter l'engagement d'alternants vers un parcours de compagnonnage.



FONDS DE SOUTIEN À L'ALTERNANCE ARTISANALE (FS2A)

La CMA-NC a créé en juin 2023 un fonds de soutien à l'alternance artisanale. Ce fonds a pour objet de favoriser le développement de la formation en alternance des métiers de l'artisanat en soutenant financièrement les entreprises immatriculées au Répertoire des métiers et employant un salarié sous contrat unique d'alternance (CUA) conventionné avec le CFA.

Cet appui financier vise notamment à compenser l'implication financière que représente l'accueil d'un alternant les premiers mois de son parcours, tant en matière d'œuvre qu'en temps et en implication de la part de l'employeur.



ANNIVERSAIRE : LE CFA A FÊTÉ SES 30 ANS

Le CFA a célébré ses 30 ans lors de la Semaine de l'Artisanat en octobre 2023.

Né en 1993, de la volonté de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'organiser l'apprentissage dans le secteur des métiers et de développer les compétences des artisans par la formation professionnelle continue, le Centre de formation de l'artisanat est un outil unique dans le Pacifique francophone. Tant par ses équipements, que par sa double expertise :

Formation initiale en alternance et formation professionnelle continue. Le CFA a permis la transmission des savoir-faire techniques entre générations afin de pérenniser des métiers artisanaux.

Cet anniversaire a été l'occasion de présenter la rénovation du Centre : une fresque murale sur le bâtiment du site 2, une plantation d'arbres, une exposition rétrospective et l'inauguration de nouveaux équipements pédagogiques.

CRÉATION DES DEUX ASSOCIATIONS D'ALTERNANTS

Durant la cérémonie des 30 ans du CFA, ont été officiellement créées deux associations d'alternants.

- Une association des anciens alternants, dont l'objectif est de valoriser l'alternance et de créer des liens intergénérationnels avec d'anciens apprentis.

- Une association Bureau des Alternants, dont l'objectif est de participer à l'amélioration des conditions de vie au CFA, en répondant notamment à des appels à projets à caractère social.



FORMATION CONTINUE EN CARROSSERIE

Le CFA a développé des formations professionnelles continues dans le domaine de la carrosserie 100% financées par le FIAF. Les professionnels de l'automobile et plus particulièrement les carrossiers et les peintres carrossiers ont fait remonter leurs besoins de qualification et d'accompagnement dans la montée en compétences de leurs salariés suite aux évolutions techniques de leur métier.

L'objectif des formations était de leur apprendre à utiliser les nouveaux produits et outils arrivés sur le marché, plus respectueux de l'environnement et plus adaptés aux nouveaux véhicules (hybrides et électriques).



FORMATION CONTINUE DE LA FILIÈRE BOIS

Le CFA a répondu à un appel à projet du FIAF et a organisé 4 formations pour répondre à la demande du groupement forestier de poursuivre la montée en compétences de ses salariés initiée en 2019.

Cette demande a permis l'intervention de formateurs de l'institut technologique du FCBA, spécialiste de l'ensemble des industries de la forêt, de la pâte à papier, du bois et de l'ameublement.

Ces formations ont été réalisées sur plusieurs sites : la scierie Bois du Nord à Koné, la scierie Mathieu au col d'Amieu et au CFA de Nouville.

PARCOURS DE FORMATION CONTINUE EN BP ESTHÉTIQUE

Le CFA a conçu et réalisé sa première formation continue diplômante : le Brevet Professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie.

Cette action est née du besoin exprimé par les chefs d'entreprises et par les salariés travaillant en institut et désireux de monter en compétences. En effet, le secteur de l'esthétique manque de personnel diplômé du Brevet professionnel.

Sur la promotion composée de 5 stagiaires, 3 salariées et 2 Cheffes d'entreprises artisanales, 4 ont obtenu leur BP dont les 2 Cheffes d'entreprises. Le FIAF a financé les parcours de formation des salariées. La CMA-NC a participé à hauteur de 60 000 F sur le coût de la formation de ses 2 ressortissantes.



FORMATION DIPLÔMANTE CAP BOULANGER

Une boulangerie / traiteur / pâtisserie a sollicité le Service de la formation continue du Centre de formation de l'artisanat afin de préparer le chef d'entreprise et un de ses salariés au CAP Boulanger en candidat libre.

Les 2 candidats ont été positionnés par le formateur en boulangerie M. NIOTOU. Un parcours de formation individualisé et personnalisé leur a été proposé afin qu'ils se préparent dans les meilleures conditions aux épreuves professionnelles du CAP Boulanger. Ils ont tous les deux obtenus leur diplôme.



Les chiffres clés

1. ALTERNANCE

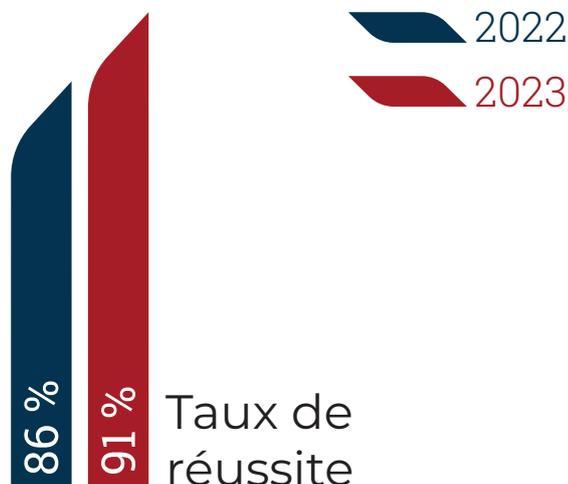
Types de diplômes :

2022

- [2 Brevets Professionnels](#)
- [4 Titres Professionnels](#)
- [6 Certificats d'Aptitude Professionnelle](#)
- [1 Diplôme de Nouvelle-Calédonie](#)

2023

- [5 Brevets Professionnels](#)
- [5 Titres Professionnels](#)
- [7 Certificats d'Aptitude Professionnelle](#)
- [1 Mention Complémentaire](#)

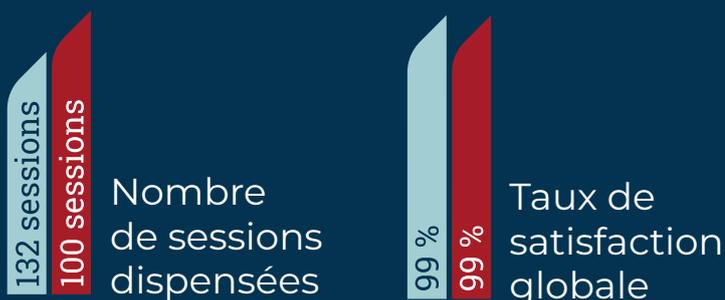


206 entreprises partenaires, dont 141 artisans, accueillant 66 % des alternants

189 entreprises partenaires dont 126 artisans, accueillant 63 % des alternants

2. FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

+70 formations au catalogue !



Nombre de stagiaires reçu (issus artisanat, salariés)

876 stagiaires, dont 36 % issus d'entreprises artisanales

602 stagiaires, dont 43 % issus d'entreprises artisanales

2022 2023

4. PROMOTION ET COMMUNICATION



Les moments marquants

1. OPÉRATIONS SPÉCIALES



SEMAINE DE L'ARTISANAT

La CMA-NC a organisé la Semaine de l'artisanat en octobre 2023 pour valoriser et mieux faire connaître les différents métiers et les savoir-faire des artisans auprès des Calédoniens. Une invitation à porter un nouveau regard sur ces femmes et ces hommes, qui par leur activité, leur force de travail, leur engagement et l'intelligence de leurs mains facilitent le quotidien de chacun.

Plusieurs événements ont rythmé cette semaine afin de mettre en lumière les valeurs de l'artisanat, les entreprises locales et l'alternance, piliers indispensables du secteur.

LE VILLAGE DES SAVOIR-FAIRE

En octobre 2023, le salon à la Maison des artisans a réuni une cinquantaine de stands pour promouvoir l'artisanat local, permettant aux visiteurs de découvrir, dans une nouvelle scénographie, des produits, des services et des techniques artisanales. La thématique cette année était "Les métiers manuels en action". Les artisans ont présenté leurs gestes et pratiques, proposé leurs prestations, et animé des ateliers.

L'opération a eu un franc succès et a reçu un bel accueil des publics !



REMISE DES MÉDAILLES DE LA RECONNAISSANCE ARTISANALE

À l'occasion de la Semaine de l'artisanat, une vingtaine d'artisans se sont vus remettre la médaille de la reconnaissance artisanale des mains des élus de la CMA-NC. Ont été mis à l'honneur des artisans dont les efforts, le dévouement ou les travaux contribuent au maintien du renom et de la pérennité des métiers. Cette remise de médailles récompense également celles et ceux qui ont rendu d'éminents services à la cause de l'Artisanat. Pour rappel, cette distinction nationale a été accordée sur demande du bureau de la CMA-NC à CMA France pour des artisans de plus de 35 ans et inscrits depuis au moins 15 ans au Répertoire des métiers.



OPÉRATION « VIS MA VIE D'ARTISANS/D'ALTERNANTS »

L'opération « vis ma vie » a permis à des personnalités locales (politiques, médiatiques, culturelles, sportives, etc.) de vivre quelques heures dans la peau d'un artisan ou d'un alternant en entreprise ou au CFA. Ces immersions ont été capturées et diffusées en vidéo.

- **Astro et Sébastien HUBER**, artisan boulanger-pâtissier;
- **Cédric DO** et **Daniel MAIRAN**, alternant Coiffeur au CFA;
- **Sonia BACKÈS**, présidente de la province Sud et **Bruno GUYADER**, artisan garagiste;
- **Florent MORO** et **Magali WICHT**, artisan herboriste;
- **Nadège FAIVRE**, 1^{er} vice-présidente de la province Nord et **Patrick WATANABE**, gérant de la boucherie des Jumeaux;
- **Marielle KARABEU** et **Ludovic PANNIER**, artisan chocolatier;
- **Louis LE FRANC** et **Christophe WICKERSHEIMER**, artisan menuisier.



2. SALONS ET MARCHÉS INTERNES



ARDICI

En 2022 et 2023, la CMA-NC a poursuivi sa mise en valeur de l'artisanat d'art calédonien sous la marque collective ARDICI. Ce sont ainsi quatre marchés ARDICI qui se sont tenus à la Maison des artisans, avec le soutien financier de la province Sud.

Ces moments offrent l'opportunité aux Calédoniens de découvrir des créations artisanales authentiques et originales, conçues et façonnées en Nouvelle-Calédonie: bijoux, cosmétiques naturels, mode et accessoires, décoration et sculptures.

SALON SAVEURS ET TRADITIONS

Pour promouvoir les artisans des métiers de bouche, la CMA-NC, par l'action de la Maison des artisans, a organisé en 2022 et 2023 le salon Saveurs et Traditions. Une quarantaine d'exposants artisans y proposent leurs mets uniques. Ce salon est aussi l'occasion pour les alternants et formateurs du CFA en boulangerie, pâtisserie, boucherie et employés traiteur, de promouvoir leur savoir-faire, faire déguster et vendre leurs créations culinaires.



SALON JARDINAGE & MOTOCULTURE

La CMA-NC, via la Maison des artisans, a organisé en 2022 et 2023 le Salon Jardinage & Motoculture, dédié aux solutions artisanales d'aménagement du jardin, regroupant divers professionnels : jardinerie, pépinières, paysagistes, piscines, barbecues, mobilier, deck, luminaires.



SALON BÂT EXPO

La CMA-NC, par l'action de la Maison des artisans, a organisé en 2022 et 2023 le Salon BÂT EXPO. Ce salon, le plus ancien de la Maison, permet aux artisans de la construction et de l'aménagement de promouvoir leurs savoir-faire et rencontrer des clients.



SALON HABITAT ET DÉCO

La CMA-NC, via la Maison des artisans, a organisé en 2022 et 2023 le Salon Habitat & Déco, un rendez-vous incontournable pour dénicher inspiration et décor pour les futurs aménagements, construction ou rénovation, auprès d'artisans professionnels de la maison.



MARCHÉ SAVEURS DU NORD

Afin de mettre en avant les délices gastronomiques du Nord, la CMA-NC a organisé en 2023 un marché dédié aux artisans alimentaires de la Province Nord. L'occasion de d'étendre l'action de promotion de la CMA-NC sur tout le territoire et de favoriser une consommation au plus proche des consommateurs.

3. SALON ET FOIRES EXTERNES

FOIRE DE KOUMAC

En 2022 et 2023, la CMA-NC partenaire de longue date de la Foire artisanale et agricole de Koumac, a renforcé la promotion de ses missions et des savoir-faire artisanaux à l'occasion de la 30^e édition de la Foire. En plus de l'installation d'un stand institutionnel, la CMA-NC a aussi organisé un concours artisanal pour récompenser les artisans exposants, évalués sur l'originalité des produits, l'accueil et la décoration de leur stand.



FOIRE DE BOURAIL

La CMA-NC est un partenaire historique de la Foire agricole et artisanale de Bourail. La Chambre a déployé en 2023 des moyens inédits pour aller à la rencontre des artisans calédoniens, faire connaître ses missions, présenter son offre d'accompagnement et de formation et promouvoir l'artisanat calédonien auprès des visiteurs. Un stand institutionnel s'est ainsi installé sur le champ de foire en présence des équipes opérationnelles pour faire découvrir nos actions et services. La CMA-NC a aussi renforcé son action de promotion des productions artisanales calédoniennes durant la foire. En plus de l'habituel Hall artisanat d'art, la Chambre a appuyé cette année les artisans du Hall des produits alimentaires transformés.

Enfin, un laboratoire mobile réfrigéré a été installé afin de faire découvrir les métiers de la boucherie. Les alternants de notre Centre de formation y ont procédé à des démonstrations en continu de découpe de carcasses.





ARTISANS À LA GARE MARITIME

Une dizaine d'artisans d'art est installée au cœur de la Gare maritime à Nouméa afin de promouvoir l'artisanat local auprès des croisiéristes. Une volonté du Port autonome, du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie mis en œuvre par la CCI-NC et à laquelle la CMA-NC a répondu en apportant son soutien pour valoriser les savoir-faire locaux sur les stands disponibles.

4. PROMOTION HORS TERRITOIRE

MADE IN FRANCE EXPO

La CMA-NC a permis à trois artisans calédoniens d'exposer leurs créations durant le salon Made in France Expo du 8 au 12 novembre 2023. Une occasion rare dont la CMA-NC s'est saisie pour faire rayonner et mettre à l'honneur un exemple du savoir-faire artisanal calédonien sur la scène nationale. Au sein du village de l'Artisanat créé par CMA France, ces trois artisans ont ainsi pu faire découvrir leurs produits à de nombreux visiteurs venus au parc des expositions Porte de Versailles à Paris.

À l'issue du Salon, nos artisans du Caillou ont pu exposer leurs créations dans des boutiques et showrooms à Paris, pour des ventes éphémères exclusives.



MISSION EXPORT NOUVELLE-ZÉLANDE

En mars 2023, NCT&I a organisé le premier French Pacific Business Forum à Auckland en Nouvelle-Zélande. La CMA-NC était présente aux côtés de la délégation calédonienne composée d'une vingtaine de chefs d'entreprises afin d'échanger et de trouver de nouvelles pistes d'export pour les entreprises artisanales calédoniennes. Cet événement a permis de nombreux échanges entre les délégations calédoniennes, polynésiennes et néo-zélandaises qui offriront de nouvelles perspectives de développement aux ressortissants de la CMA-NC. Ce fut également l'opportunité d'appréhender les spécificités du marché Néo-Zélandais.

MISSION EXPORT AU VANUATU



La CMA-NC, appuyée par le cluster NCT&I dont elle est membre, a permis en juillet 2023 à plusieurs artisans de prospecter le marché du Vanuatu à l'export. Cette action s'inscrit dans la volonté de la Chambre d'accompagner les entreprises artisanales dans leur développement à l'export, dans la zone pacifique et au-delà, afin de trouver de nouveaux débouchés commerciaux hors des frontières de la Nouvelle-Calédonie. Une délégation composée d'artisans du secteur de la construction et de la production a ainsi pu faire le déplacement pour présenter une partie du savoir-faire artisanal calédonien à l'occasion de divers rendez-vous tel que le salon HOME EXPO.

5. PARTENARIATS ET SPONSORING



PARTENARIAT AVEC NEW CALEDONIA TRADE & INVEST

En août 2023, NCT&I et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Nouvelle-Calédonie ont signé une convention de partenariat visant à soutenir les projets d'export de nos ressortissants. Cette collaboration marque une nouvelle étape importante pour accroître la visibilité des artisans calédoniens sur les marchés internationaux. NCT&I s'engage à accompagner les artisans dans la réalisation de ces objectifs à travers une série d'actions concrètes : Sessions de formation et d'information :

- Animer des sessions de formation et d'information sur des thématiques liées à l'export et à l'international, en fonction des besoins identifiés et d'un programme établi conjointement.
- Réaliser ou participer à la réservation et à l'organisation de l'aménagement de stands pour des salons, des missions économiques ou des événements promotionnels ou commerciaux dans des destinations choisies.

« 2040, LE MAGAZINE DE L'ÉCONOMIE SOUTENABLE », DOCUMENTAIRE TÉLÉVISÉ DE CALEDONIA

Convaincue de l'importance de l'artisanat pour une économie durable, la CMA-NC a contribué en 2023 à une série documentaire co-produite par Bluegreen Production NC et la chaîne de télévision Caledonia. Projetée en 2040, cette série explore les trajectoires de six secteurs de la transition écologique. Elle vise à témoigner, expliquer, valoriser et inspirer la population à entreprendre dans la soutenabilité forte, notamment via l'artisanat.



LA CMA-NC PARTENAIRE DE OSE TA BOÎTE

Innovante, l'émission de NC la 1^{re} est un jeu télévisé révélant les futurs entrepreneurs du Caillou. Composée de 8 épisodes de 45 minutes, elle mêle castings et épreuves individuelles ou collectives, sous la bienveillance des coaches et du jury, pour accompagner les candidats dans le lancement de leur activité.

Objectif : mûrir son projet, acquérir des compétences et relever les défis de la création d'entreprise. Le gagnant remporte un million de francs pour lancer sa boîte ! La CMA-NC, partenaire de l'émission en 2022 et 2023, aide à constituer les dossiers des artisans et sponsorise le projet depuis 3 saisons, représentant fièrement l'artisanat. Gabrielle APPAGANOU, gagnante de la saison 1, a ouvert "Mme Pâtisserie" à Nouméa. Bastien PINERO (à droite), vainqueur de la saison 2, a créé une minoterie artisanale. Guillaume DEMANGEAU (à gauche), lauréat de la saison 3, fabrique des tisanes locales et naturelles.



6. COMMUNICATION DIGITALE



NOUVELLE CHARTE GRAHIQUE

Une nouvelle ère pour la CMA, tous unis derrière une marque. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat entre aujourd'hui dans une phase historique marquée par plusieurs changements majeurs : régionalisation du réseau, fin du guichet unique, adaptation des offres commerciales et renforcement des liens avec les clients. Dans un secteur en constante évolution et confronté à une concurrence croissante, il est essentiel pour la CMA de mettre en avant sa singularité pour se démarquer et consolider sa position d'acteur clé.

Cette transformation implique une refonte profonde de la marque, visible par toutes les parties prenantes et génératrice de valeur pour elles. L'objectif est d'élever la CMA au rang de point d'entrée privilégié pour toutes ses audiences cibles, notamment les artisans, les entreprises, les collectivités et les collaborateurs. Tout en restant fidèle à son histoire et à son identité, la CMA aspire à devenir une marque puissante et représentative du monde de l'artisanat, ralliant tous les acteurs du secteur.

CRÉATION DE LA PAGE LINKEDIN :

LinkedIn est devenu un outil indispensable pour toute entreprise souhaitant accroître sa visibilité, attirer des talents de qualité et renforcer sa crédibilité sur la scène professionnelle mondiale. C'est pour cela qu'en janvier 2023 la CMA-NC a créé son profil LinkedIn afin d'élargir son réseau professionnel, permettant des interactions avec les partenaires et institutions, tout en offrant des opportunités de partage de contenu professionnel et de promotion ciblée.



Les chiffres clés

2022

8 070 + 1 480
179 600 + 100 %
21 800 + 100 %

f CMA-NC

Abonnés
Couverture
Visites de la page

2023

10 466 + 2 094
238 600 + 32 %
93 500 + 329 %

f CFA

4 542 + 1 600
102 900 + 100 %
13 300 + 100 %

Abonnés
Couverture
Visites de la page

6 746 + 1 900
185 800 + 80 %
57 900 + 335 %

in CMA-NC

Abonnés 1 025



cma.nc

250 035	Pages vues	267 429
99	Articles	101
93 769	Visites	102 527

artisanatdart.nc

20 011	Pages vues	17 824
7 700	Visites	7 406

ardici.nc

25 782	Pages vues	51 714
12 746	Visites	17 653

annuairedesartisans.nc

65 230	Pages vues	54 052
5 997	Visites	6 886

Newsletters

20	Envoyées	71
----	----------	----

Youtube

6 794 + 65 %	Vidéos vues	94 023
--------------	-------------	--------

Promotion :

2022 16 évènements organisés
810 exposants
59 300 visiteurs

2023 19 évènements organisés
953 exposants
59 550 visiteurs

Publications :

4 Numéros du Mag des artisans par an en 2022 et 2023 imprimés en 11 000 exemplaires chacun, soit **88 000 exemplaires** diffusés directement auprès de nos ressortissants et des institutions calédonniennes.



Le service communication met en place chaque année **7 campagnes de publicité, en presse, radio et digital** permettant de faire la promotion de tous les dispositifs d'accompagnement.



Nos **publications en libre accès**, sont remises à jour régulièrement à destination des entreprise et porteurs de projets : guides, fiches info, plaquettes et flyers.



5. REPRÉSENTATION ET ÉTUDES



Les moments marquants



CONSTITUTION D'UN SERVICE ÉTUDES ET PROJETS

Dans le cadre de la réorganisation des services engagée par la CMA-NC en 2022-2023, a été constitué un Service Etudes et Projets à part entière. Ce service concourt au développement des missions de la CMA-NC en :

- Produisant des éléments d'informations et d'analyses qualitatifs et quantitatifs pour une meilleure connaissance du secteur de l'artisanat en vue de son développement.
- Participant aux échanges avec les institutions, les partenaires, les pouvoirs publics.
- Développant de nouveaux projets et services à destination des artisans.

RUAMM : MOBILISATION ET COMMISSION SPÉCIALE

En 2023, la CMA-NC s'est fortement mobilisée avec ses artisans ressortissants contre la proposition de réforme du RUAMM. Lors de réunions d'information qui se sont tenues à Nouméa, Koné, La Foa et Poindimié, sur les enjeux liés à cette réforme, les ressortissants ont exprimé à la CMA-NC leur volonté d'une mobilisation de la Chambre en faveur d'une réforme du RUAMM différente. Dans ce contexte, les entreprises ressortissantes et adhérentes de la CMA-NC, des autres Chambres consulaires et des organisations patronales, se sont notamment regroupés sous la bannière "Agiissons solidaires", tous mobilisés lors d'une manifestation le mardi 28 février 2023 qui a réuni 9 000 personnes contre la proposition. Cette manifestation n'ayant pas suffi à faire entendre la voix des entreprises, la mobilisation s'est durcie pour aboutir finalement à la signature d'un engagement le 10 mars en faveur de la création d'une commission spéciale du Congrès sur le RUAMM. Cet espace de travail entre les élus du Congrès et les représentants socio-économiques devait permettre de trouver des solutions partagées et acceptées par tous en faveur du redressement financier du RUAMM.



INTERNALISATION D'UN SERVICE JURIDIQUE

La CMA-NC a mis en place en 2023 un accompagnement juridique gratuit pour ses ressortissants. Cette compétence, pilotée par le Service Études et Projets (SEP), se traduit par l'intervention d'un chargé d'études juridiques pour toute question juridique et réglementaire pouvant toucher les artisans : interprétation de la réglementation, impact d'une nouvelle loi sur l'activité, factures impayées, droit du travail, droit des sociétés, etc... Ce service vise à accompagner les artisans dans la résolution de leurs problématiques juridiques et réglementaires, afin qu'ils puissent avancer plus sereinement dans leur activité professionnelle.

SIGNATURE DU PACTE VERT

Afin d'atteindre 70% de réduction des gaz à effet de serre d'ici 2035, qui est un des objectifs du Schéma de la Transition Énergétique du territoire, le gouvernement a élaboré un Pacte Vert. Il vise à diminuer la consommation et les dépenses énergétiques ainsi que l'impact carbone des entreprises. Les acteurs, représentants du monde économique, dont la CMA-NC, en sont signataires de même que l'Agence Calédonienne de l'Énergie, l'Agence de la Transition Écologique, la Banque des Territoires, la Banque Publique d'Investissement et l'Agence Française de Développement.

La Chambre consulaire, qui a identifié ce sujet comme l'un de ses axes stratégiques prioritaires, poursuivra donc les 3 missions fixées par ce Pacte vert :

- Sensibiliser à ses enjeux.
- Faciliter la transition énergétique des entreprises.
- Poursuivre les dispositifs d'accompagnement techniques et financiers déjà existants et améliorer la communication sur ces derniers.



PROJET DE RÉGLEMENTATION DE L'ACTIVITÉ HYPERBARE

Des réflexions sont menées par la Direction du travail et de l'emploi et de la formation professionnelle (DTEFP) afin de faire évoluer les textes réglementaires qui régissent les modalités d'exercice de l'activité en milieu hyperbare ou travaux dits sous-marins (niveau de qualification, temps de plongée, nombre de plongeurs, livret de bord, ...). La CMA-NC s'est mobilisée pour représenter les entreprises artisanales concernées par cette réforme en participant à l'ensemble des travaux.

La Chambre a également tenu une réunion d'information auprès des artisans afin d'informer et d'engager les professionnels dans la démarche dès le départ pour créer en concertation une réglementation qui permettra une meilleure sécurité des plongeurs et une valorisation des compétences des professionnels.

REPRÉSENTATION DES TAXIS

La CMA-NC a défendu les intérêts des taxis en faveur notamment d'une revalorisation des tarifs, pour les professionnels de Nouméa, dans le cadre de la refonte de la réglementation applicable sur la commune. Au-delà de travaux fréquents et riches, la CMA-NC a notamment tenu une réunion d'échange avec environ quarante artisans chauffeurs de taxi de Nouméa, Dumbéa et Mont-Dore, afin de discuter des défis auxquels ils sont confrontés. La CMA-NC poursuit la défense de ses ressortissants, dans le cadre de sa mission de représentation des intérêts du monde économique.





PROJET DE RÉGLEMENTATION DES CONSTRUCTIONS DE MAISONS INDIVIDUELLES

Dans le cadre du RCNC (Référentiel de la construction en Nouvelle-Calédonie), qui vise à améliorer la qualité des constructions et assurer une meilleure protection juridique de la construction, le comité technique d'évaluation créé un groupe de travail pour échanger avec les acteurs du secteur et trouver des solutions permettant de garantir un meilleur encadrement de la construction de maisons individuelles. Ces ouvrages sont réalisés sans réelles dispositions réglementaires encadrant les relations entre le constructeur et le client. Ce vide juridique peut avoir de lourdes conséquences pour les différentes parties prenantes.

La CMA-NC a pleinement participé à ce comité, piloté par la DAPM, en regroupant les différents acteurs du secteur, afin de faire valoir les

STRUCTURATION DE LA FILIÈRE DE TRANSFORMATION ARTISANALE ALIMENTAIRE

La question de la transition vers l'autonomie alimentaire est un sujet clé pour la puissance publique dans un contexte d'équilibrage de la balance commerciale, de lutte contre la vie chère et d'autonomie du territoire. La CMA-NC a mené dans ce cadre plusieurs actions afin de positionner les artisans comme un moteur de cette transition.

La CMA-NC s'est notamment rapprochée de ses partenaires de la filière : Chambre d'agriculture et de la pêche (CAP-NC), Interprofessionnel Fruits et Légumes (IFEL), cluster Nativ NC, pour participer aux réflexions stratégiques de structuration de la filière et contribuer à la résolution des problématiques relatives à l'approvisionnement en produits locaux et leur distribution.

La Chambre souhaite poursuivre le travail avec les élus politiques pour favoriser l'innovation de cette filière à l'avenir prometteur, avec, en perspective, la mise en place de coopératives.



PARTENARIAT AVEC NATIV'NC

Le marché mondial des produits naturels est en croissance régulière depuis 5 ans. La Nouvelle-Calédonie dispose de ressources à forte valeur ajoutée pour la production et la transformation de produits naturels.

Le Cluster NATIV'NC (nature innovation & valorisation) et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ont des objectifs et des engagements communs : accompagnement des adhérents / ressortissants du secteur des produits naturels, soutiens à l'économie locale, au développement des expertises et savoir-faire locaux, entre autres.

La convention signée en juillet 2023 entre la CMA-NC et NATIV'NC prévoit d'accompagner des entreprises pour faire face aux défis du secteur : augmentation des volumes, valorisation de la qualité, promotion locale et internationale, investissement et développement.



PARTENARIAT AVEC L'AGENCE CALÉDONIENNE DE L'ÉNERGIE

En novembre 2023, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Nouvelle-Calédonie et l'Agence Calédonienne de l'Énergie (ACE) ont signé une convention de partenariat visant à mettre en œuvre plusieurs projets dans le cadre du Schéma pour la Transition Énergétique de la Nouvelle-Calédonie (STENC). Les objectifs sont de :

- Développer la maintenance adaptée aux véhicules électriques : Mettre en place des services de maintenance spécifiques pour le parc automobile électrique.
- Informer les artisans : Faire connaître aux membres de la CMA-NC les dispositifs d'intervention de l'ACE.
- Promouvoir le développement durable : Susciter l'intérêt des artisans pour le développement durable par le biais de formations et d'actions de sensibilisation.
- Renforcer l'accompagnement : Développer les offres d'accompagnement de la CMA-NC en matière de transition énergétique pour les artisans.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le projet de loi de pays sur l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) cherche à reconnaître et favoriser de nouveaux modes d'entrepreneuriat. L'artisanat, avec plus de 11 000 établissements, a des liens forts avec l'ESS, partageant des valeurs communes et étant majoritairement composé de petites entreprises. Dans le cadre de la 2^e Semaine de l'Économie Sociale et Solidaire en Nouvelle-Calédonie, organisée par l'AFD, une table ronde a été mise en place par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Cet événement visait à sensibiliser le public, mobiliser les parties prenantes pour structurer le secteur et mettre en lumière les convergences entre artisanat et l'ESS. Plusieurs messages forts ont émergé :

- Prémunir les artisans de toute forme de concurrence déloyale.
- Développer des critères précis pour l'éligibilité à l'ESS qui pourront donner lieu à un label.
- Créer le statut de coopérative artisanale.



Les chiffres clés

	Auditions au Congrès	Avis / Auditions au CESE	Avis administratifs PUD	Avis de régulation de marchés
2022	2	2	3	4
2023	2	3	6	6

6. GESTION DES MOYENS ALLOUÉS



Les moments marquants



RÉORGANISATION DES SERVICES

À la fin de 2023 et au début de 2024, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Nouvelle-Calédonie (CMA-NC) a entrepris sur la base d'un audit une réorganisation de ses services. Cette réorganisation vise à mieux répondre aux besoins des artisans, en renforçant l'efficacité et la qualité de son offre. Cette transformation inclut notamment l'intégration des activités et du personnel des associations CEGESMET et Maison des Artisans au sein de la CMA-NC mais également la création ou le redéploiement de certains services au sein des directions existantes.

RÉNOVATION DU CFA

Dans le cadre des 30 ans du CFA célébrés en 2023, la CMA-NC a procédé à une profonde transformation de son Centre de formation pour assurer avec succès, la réussite professionnelle de ses apprenants. Ainsi le site a été rénové et modernisé avec de nouveaux équipements, tel qu'un entrepôt, des espaces verts, et des modules pédagogiques mobiles de transformation.

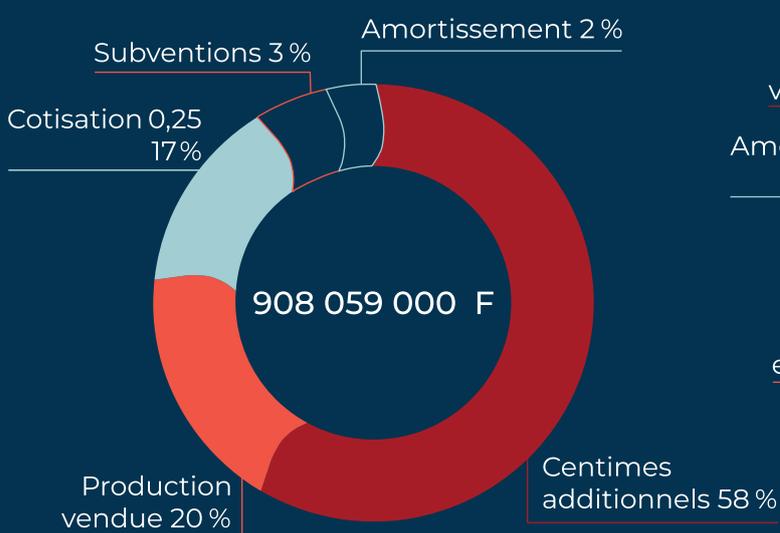
Le Centre a également vu son identité visuelle changer en cohérence avec la nouvelle charte graphique de la CMA-NC, pour une nouvelle



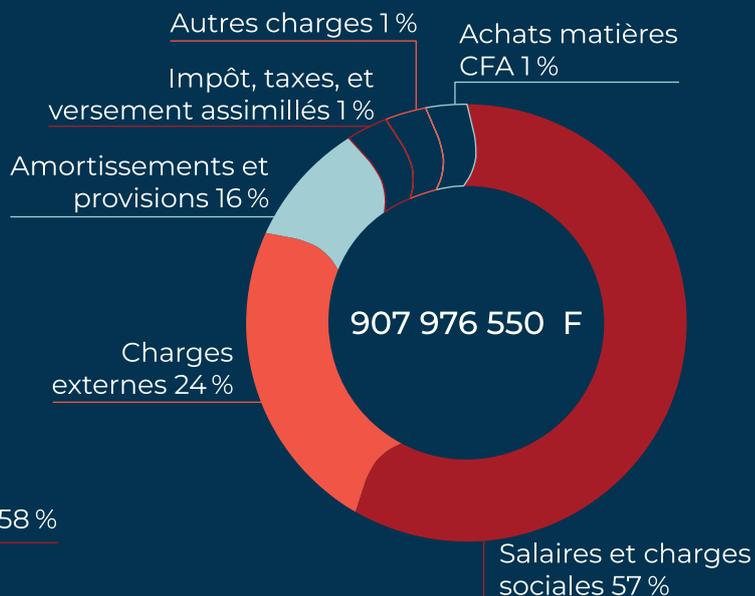
Les chiffres clés

1. BUDGET 2022 ET 2023

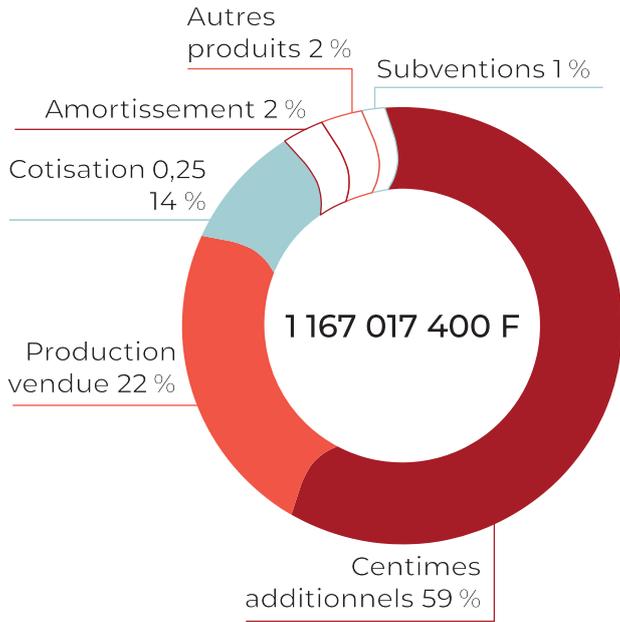
Produits 2022



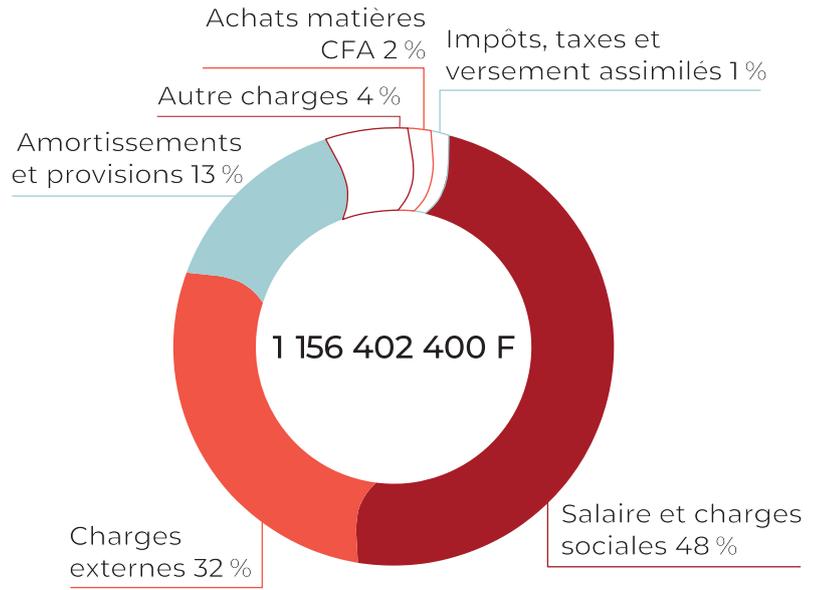
Charges 2022



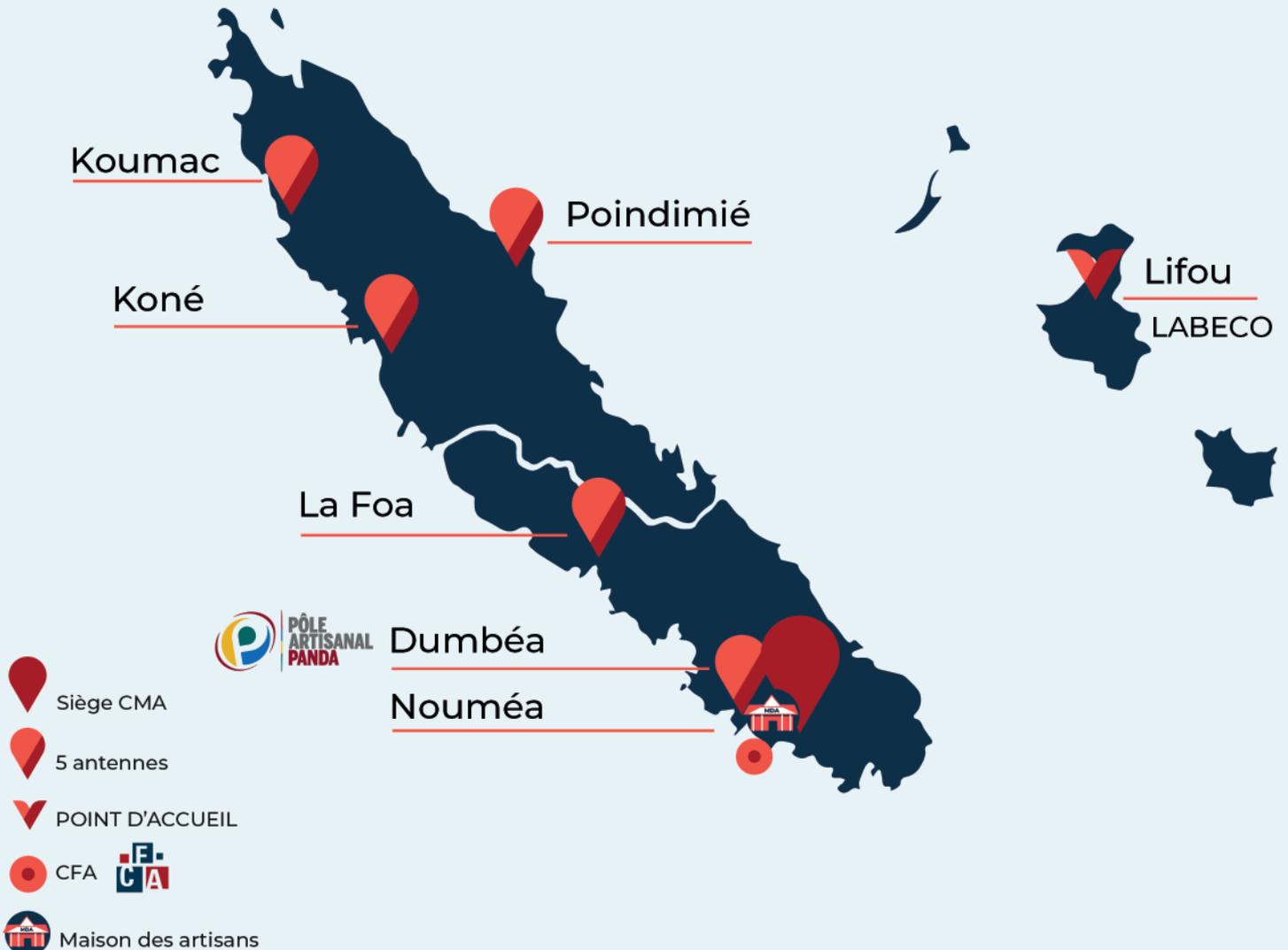
Produits 2023



Charges 2023



2. CARTE DES SITES



3. NOMBRE DE SALARIÉS EN POSTE

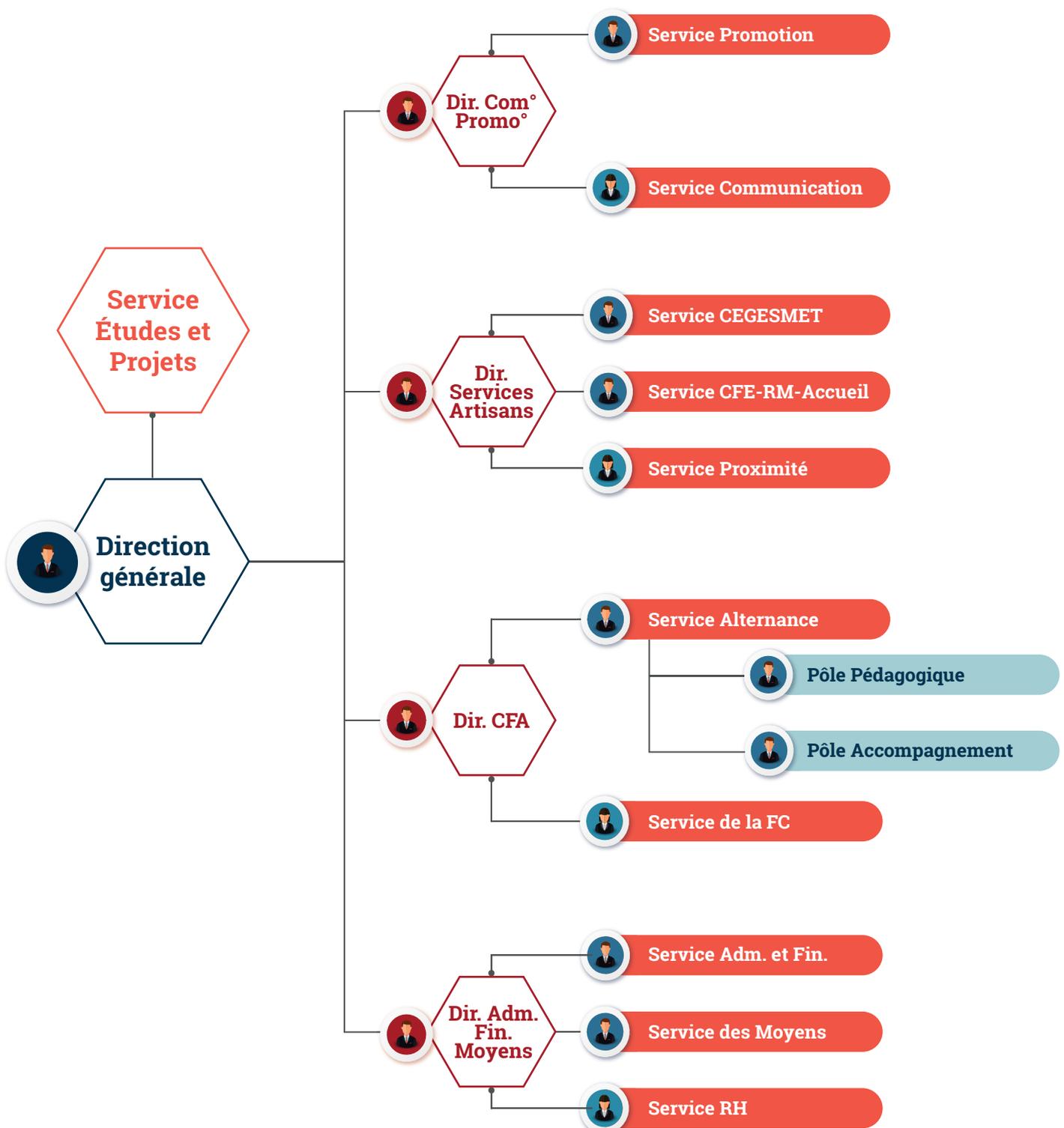
2022

72 salariés en poste :
56 personnels administratifs
16 formateurs en enseignements
général et pratique

2023

76 salariés en poste :
60 personnels administratifs
16 formateurs en enseignements
général et pratique

4. ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DE LA CMA-NC





Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

CONTACTS

Siège à Nouméa

BP 4186
98846 Nouméa CEDEX
Tél. 28 23 37
accueil@cma.nc

Antenne de Koné

BP 641 - 98860
Tél. 47 30 14
kone@cma.nc

Antenne de Poindimié

BP 155 - 98822
Tél. 42 74 82
poindimie@cma.nc

Antenne de Koumac

Tél. 47 68 56
koumac@cma.nc

Antenne de La Foa

BP 56 - 98880
Tél. 46 52 86
lafoa@cma.nc

Antenne de Panda

BP 4709 - 98839 Dumbéa
Tél. 24 32 62
panda@cma.nc

Relais via la

Case de l'entreprise

BP 545 - 98820 Lifou
Tél. 45 19 90
cdelifou@mls.nc

Centre de formation de l'artisanat

1 rue Juliette Bernard
98846 Nouville - Nouméa
Tél. 25 97 40
formation@cma.nc

Maison des artisans

12 av. James Cook
BP 8157
98807 Nouméa
Tél. 27 56 85
maisondesartisans@cma.nc

CEGESMET

10 av. James Cook
BP 5019 - 98847 Nouméa
Tél. 27 43 70
compta.cegesmet@cma.nc

BP 641 - 98860 Koné
Tél. 42 77 20

Observatoire de l'artisanat Service études et projets

Les données statistiques sont disponibles
en téléchargement sur notre site Internet www.cma.nc
et sur simple demande auprès de l'Observatoire de l'artisanat.

☎ 28 23 37 ✉ observatoire@cma.nc



 WWW.CMA.NC

